

Réf: Dossier N° 045958

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENERGIE TERRE AFRIQUE » en abrégé « ETA SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, Les Deux-Plateaux, Lot 170, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 08/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENERGIE TERRE AFRIQUE » en abrégé « ETA SARL »

Objet : L'IMPORT, EXPORT, LA NEGOCIATION, LA DISTRIBUTION DE COMPLEMENTS ALIMENTAIRES, DE COSMETIQUE

S Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Les Deux-Plateaux, Lot 170, Ilot 16

Dirigeant(s) : M EGNAMOU N'WOLÉ JÉDÉON (COGÉRANT), M DUSSIEUX ÉRIC (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04632 du 15/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30369/GTCA/RC/2021 du 15/10/2021

